



**RUE DE LA CENTRALE 109/C
5351 HAILLOT
Belgie**

Diegem, le 29 juin 2023

CONCERNE: Contrat de fourniture de propane en vrac pour citerne à gaz n° 3AS450

Monsieur, Madame,

Nous vous remercions d'avoir choisi Antargaz.

Vous trouverez ci-joint le contrat de fourniture de propane en vrac ainsi que ses annexes.

Pour apprécier la chaleur et la sécurité qu'Antargaz vous offre, il vous suffit de nous retourner dûment complété, paraphé à chaque page et signé de ce contrat :

- Par e-mail à info.be@antargaz.com (en format PDF)
- Au moyen de l'enveloppe préaffranchie ci-joint
- Par fax au 02/246.00.77

N'oubliez pas de cocher votre choix concernant les paiements et la facturation.

Pour passer vos **commandes** ou obtenir des informations, vous pouvez nous contacter au numéro suivant :

+32 2 246 00 46

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, cher client, nos meilleures salutations.

Eva Dieltiens
Service Clientèle Antargaz
Tel. 02 / 246.00.76

Antargaz Belgium N.V./S.A.

Woluwelaan 135, 1831 Diegem
Tel : 02/246 00 00 – Fax 02/246 00 01
info.be@antargaz.com

B.T.W./T.V.A. BE-0881.334.278
BNP Paribas IBAN BE08 2100 0469 0913 – BIC code GEBA BE BB

antargaz.be



CONTRAT DE FOURNITURE DE PROPANE EN VRAC

Changement de titulaire

Citerne : 3AS450

Entre Antargaz:

Antargaz Belgium N.V., Woluwelaan 135, B-1831 Diegem, BTW BE 0881.334.278, RPR Brussel

Et le Client:

Nom:

Adresse: RUE DE LA CENTRALE 109/C

Numéro de registre national :

5351 HAILLOT

Numéro d'entreprise:

Téléphone:

E-mail:

GSM:

Adresse de livraison:

RUE DE LA CENTRALE 109C - 5351 HAILLOT

Adresse de facturation:

RUE DE LA CENTRALE 109C - 5351 HAILLOT - Belgique

Objet:

Le présent contrat de fourniture de propane en vrac, ci-après nommé comme « **Contrat** », a pour objet de déterminer les conditions auxquelles d'une part le Client s'engage, et ce pour la durée et dans la (les) citerne(s) à l'adresse de livraison du Contrat, à se faire livrer la totalité de ses besoins en propane en vrac par Antargaz et d'autre part Antargaz s'engage à livrer du propane en vrac chez le Client, selon sa demande.

Enfin, Antargaz peut se charger de l'entretien de la citerne. En retour, le Client paiera à Antargaz un forfait annuel de maintenance. Un aperçu complet par formule d'entretien est déterminé dans la fiche d'entretien du Contrat.

Durée :

Le Contrat débute le 01/01/2023 et pour une durée initiale de 5 ans. Il se poursuit ensuite tacitement pour une durée indéterminée, Antargaz ou le Client ayant la possibilité de le résilier à tout moment par lettre recommandée moyennant un préavis de deux mois.

Citerne:

Capacité en eau: 2400 Litres

Type de citerne: Enterrée

Consommation annuelle estimée: 1300 Litres

Formule pour la mise à la disposition de la citerne: Vendu

Avec forfait annuel de maintenance: 72,96 EUR HTVA

Date de la première facturation du forfait: 01/01/2023

Paiement et facturation:

☒ Plan de paiement par domiciliation

☐ Domiciliation normale

☐ Virement bancaire

Mode de réception de la facture : **MAIL** (par défaut) / Poste

Paraphe du Client

DS

p. 1 / 2

Paraphe d'Antargaz

DS
ED



CONTRAT DE FOURNITURE DE PROPANE EN VRAC

Citerne : 3AS450

Dispositions particulières:

Ristourne précaire de €1,00/100L HTVA, uniquement valable sur le prix officiel des livraisons <2000L

Annexes et signature :

En plus des présentes conditions particulières du Contrat, sont d'application en annexe les **Conditions générales pour la fourniture de propane, butane et LPG en vrac** – version 01.04.2017 d'Antargaz. Le Client peut toujours consulter ces Conditions générales pour la fourniture de propane, butane et LPG en vrac sur le site web www.antargaz.be. Sur simple demande du Client, Antargaz fournit aussi une version papier.

Par ailleurs, la fiche d'entretien en annexe fait partie intégrante du Contrat.

Par la signature du Contrat, le Client reconnaît avoir pris connaissance du Contrat et ses annexes ci-dessus, les avoir compris et les accepter.

CLIENT:

.....
(Nom et fonction)

2023-07-02

.....
(Lieu et date)

DocuSigned by:

.....
(Signature, précédé par « Lu, compris et approuvé »)

ANTARGAZ:

Eva Dieltiens

Eva Dieltiens

(Nom)

2023-07-03

Diegem

(Lieu et date)

DocuSigned by:

Eva Dieltiens

(Signature)

Le client reconnaît et accepte que ses données personnelles soient traitées par Antargaz pour l'exécution du Contrat. Le client a un droit d'accès à ses données personnelles et peut demander la modification de celles-ci via privacy.be@antargaz.com. La politique Antargaz complète en matière de vie privée est consultable sur le site web www.antargaz.be.

Antargaz souhaite vous informer de ses produits et services. Est-ce que vous donnez la permission à Antargaz de traiter vos données personnelles à cette fin ainsi que pour du marketing direct OUI/NON (marquez votre choix).

Le client qui est un consommateur au sens des règles légales en matière de protection du consommateur, a le droit de renoncer au Contrat sans paiement d'amende et sans motif endéans les quatorze (14) jours calendrier suivant la date de la signature ou la confirmation du Contrat par Antargaz (si cette confirmation est une date ultérieure). Un modèle de rétractation est mis à la disposition du Client par Antargaz.

SALBUL.CON.IN.B.X.FR.09-V2